

2023



BONNE

ANNÉE!



2025

www.cosse-le-vivien.fr

02 43 98 80 24



TEMPS FORTS 2024

Cérémonie des vœux
Vendredi 12 janvier 2024



Arbre des naissances
Samedi 16 mars 2024



Opération « Toutes Pompes Dehors »
3 m³ de chaussures collectées
Du 22 mars au 4 avril 2024



Nettoie ta ville
Samedi 13 avril 2024



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1845
Dimanche 5 mai 2024



Journée sportive et atelier
handi-sport avec Charles
RENARD, athlète et médaillé
de Jeux Paralympiques de
Paris 2024

Mardi 28 mai 2024



Relais de la Flamme Olympique
Mercredi 29 mai 2024

TEMPS FORTS 2024



Fête de la musique
Vendredi 14 juin 2024



Forum des associations &
inauguration du terrain de basket 3x3
Samedi 31 août 2024



Cossé se bouge pour Octobre Rose
Dimanche 20 octobre 2024



Repas des aînés
Dimanche 1er décembre 2024



Inauguration de l'orgue restauré
Samedi 14 décembre 2024



Marché de Noël
Dimanche 15 décembre 2024



PASSEPORT DU CIVISME

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le CMJ fêtera
son 10^{ème}
anniversaire en
2025 !

La municipalité de Cossé-le-Vivien, en collaboration avec la Communauté de communes et les enseignants des écoles, a lancé le passeport du Civisme en janvier 2024 !

Les élèves de CM1 et CM2 ont reçu un livret contenant des missions civiques : devoir de mémoire, solidarité, lien intergénérationnel, préservation de l'environnement, connaissance du patrimoine etc...



En 2015,
le premier
Conseil
Municipal des
Jeunes a été
installé !



Depuis 10 ans, le CMJ a proposé un grand nombre de projets : Création d'un city-stade, installation d'équipements de jeux au Parc, organisation de la matinée citoyenne « Nettoie ta ville » etc...

La nouveauté en 2025 : Organisation de la « Boom du CMJ » le vendredi 14 février 2025 pour les jeunes du CM2 à la 4^{ème} !

80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION



La 2^{ème} Division Blindée du Général Leclerc, débarquée en Normandie en juillet 1944, a participé à la libération de Cossé-le-Vivien en août 1944 avec les alliés.

Au nom du devoir de mémoire, en 2021, la municipalité a installé une borne du Serment de Koufra en l'honneur de la 2^{ème} DB.

Le 8 août 2024, la commune a accueilli une reconstitution du périple de la 2^{ème} DB. Inédit et unique, ce périple mémoriel avait pour but de faire connaître aux villages traversés par la colonne Leclerc, l'impact historique qu'elle a eu lors de la Libération il y a 80 ans. Environ 50 véhicules et 250

personnes en uniforme d'époque sont entrés dans la commune par la route de Méral, ont fait une pause sur la Place du Champ de Foire puis ont continué leur route vers Quelaines Saint-Gault.

Les cosséens sont venus nombreux se souvenir et perpétuer le souvenir !



ÉTUDE SUR LES ESPACES PUBLICS



Les enjeux du projet

- L'aménagement d'une liaison douce majeure sécurisée du jardin public au stade municipal ;
- La valorisation et la végétalisation des espaces traversés tout au long du parcours (places, rues, squares...), lieux de convivialité et de rencontre ;
- Le maintien d'une offre de stationnement ;
- La désimperméabilisation des sols afin de limiter les phénomènes d'inondation.

PROGRESSION

DES

TRAVAUX

© Cabinet d'étude Sitadin

2024 : une année de projets !

Tellement
Proche !



AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE LA RUE DE LA FRÉNOUSE



AVANT

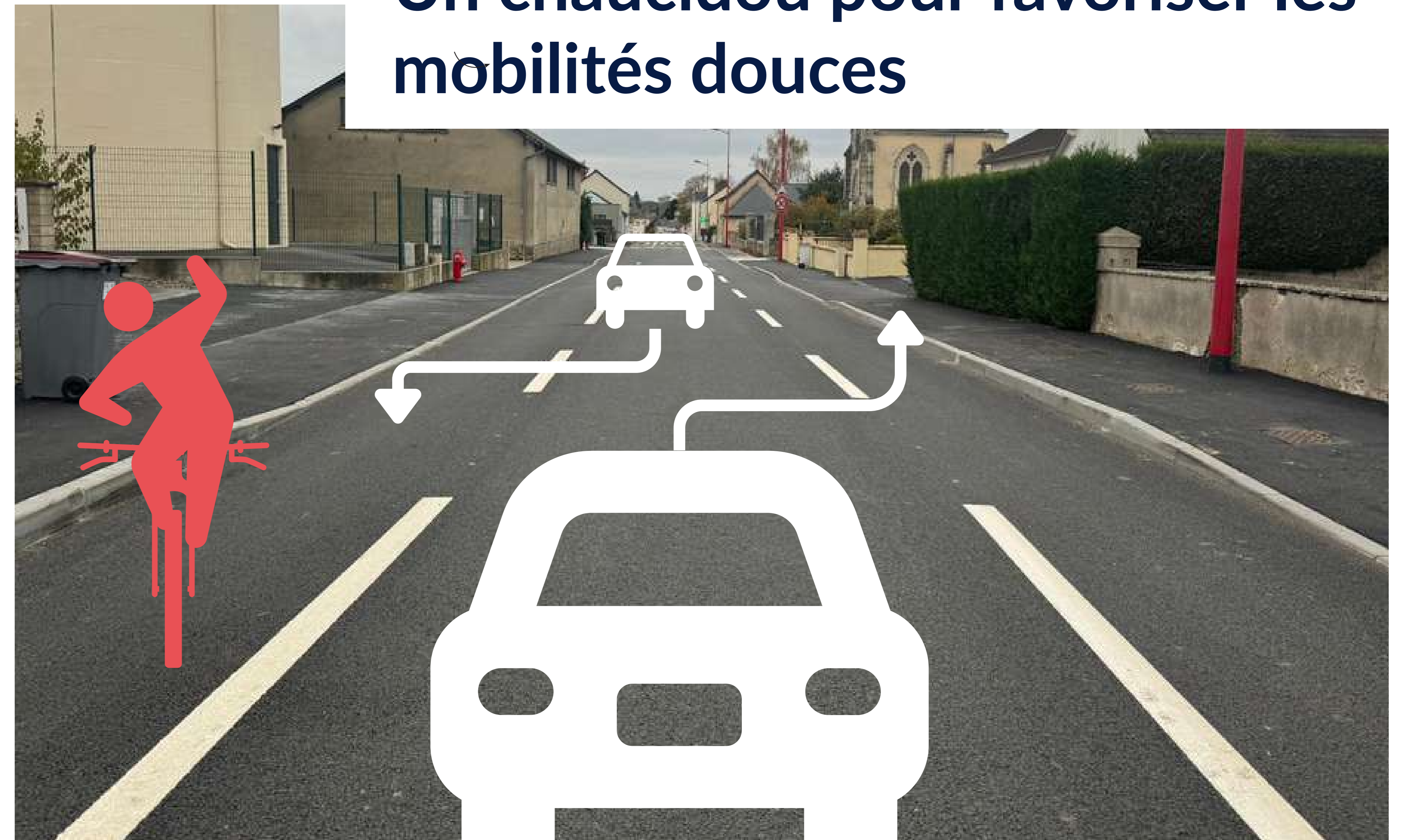
En 2022, la Rue de la Frénouse a fait l'objet d'importants travaux de renouvellement des réseaux d'eaux et d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

En 2024, à l'image de la rue de la Libération et de la rue de l'Huilerie, place aux travaux d'aménagement afin d'améliorer la sécurité routière et de favoriser les déplacements doux !

APRÈS



Une zone de rencontre à 20 km/h



Un chaudiou pour favoriser les mobilités douces



Une liaison douce pour rejoindre le Musée Robert Tatin en toute sécurité



Un cadre de vie plus agréable



COÛT DE L'OPÉRATION : 872 676 € HT

Département de la Mayenne : 88 775 € (dont 18 600 € d'amende de police)

État (DETR) : 40 000 €

Reste à charge pour la commune : 743 902 €



2024 : une année de projets !

Tellement Proche !



DESIGN ACTIF

Rendre le bourg de Cossé-le-Vivien plus lisible !

Favoriser le lien intergénérationnel

Le projet « Escapes Festives » consiste à créer un espace convivial de type guinguette, porté par une dynamique associative. L'objectif est de proposer un lieu de rencontre et de partage pour les habitants, où se dérouleraient diverses activités culturelles, festives et sociales. Ce projet repose sur la modularité des installations permettant d'adapter l'espace aux besoins et aux envies des associations locales ainsi qu'aux différents événements programmés.



Développer les mobilités douces

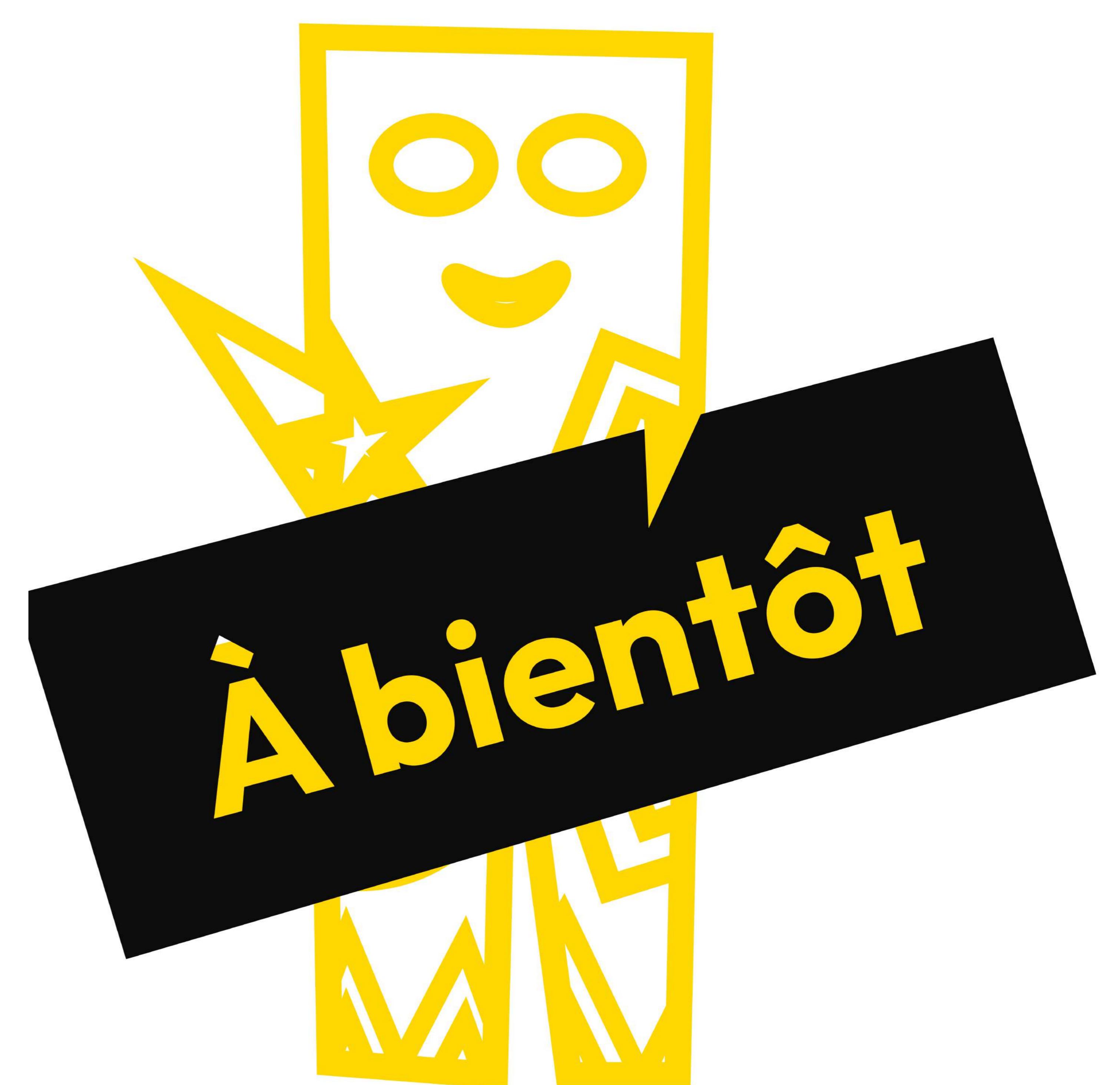
Les constats : La place du Champ de foire est un parking vaste mais sans végétal ; le jardin public est un lieu génial mais dont les entrées ne sont pas mises en valeur.

Tout en conciliant la nécessité de la voiture et la paisibilité de la ville, plusieurs solutions ont été proposées : Créer une balade idéale, mettre en valeur les entrées/sorties du parc, égayer la route et créer des lieux de pause.

Encourager les habitants à prendre le temps d'observer leur environnement

En mettant en avant l'art de la contemplation, on encourage une découverte attentive des richesses naturelles, historiques et culturelles de chaque lieu. A travers le projet « Légendes urbaines », l'idée est d'adopter une approche plus poétique et sensible, favorisant l'observation, l'écoute et le ressenti.

Le concept final repose sur un parcours sensoriel diurne et nocturne, qui vise à offrir une expérience immersive et fantastique, permettant de découvrir la ville sous un angle inédit, à travers ses richesses naturelles, culturelles et légendaires.

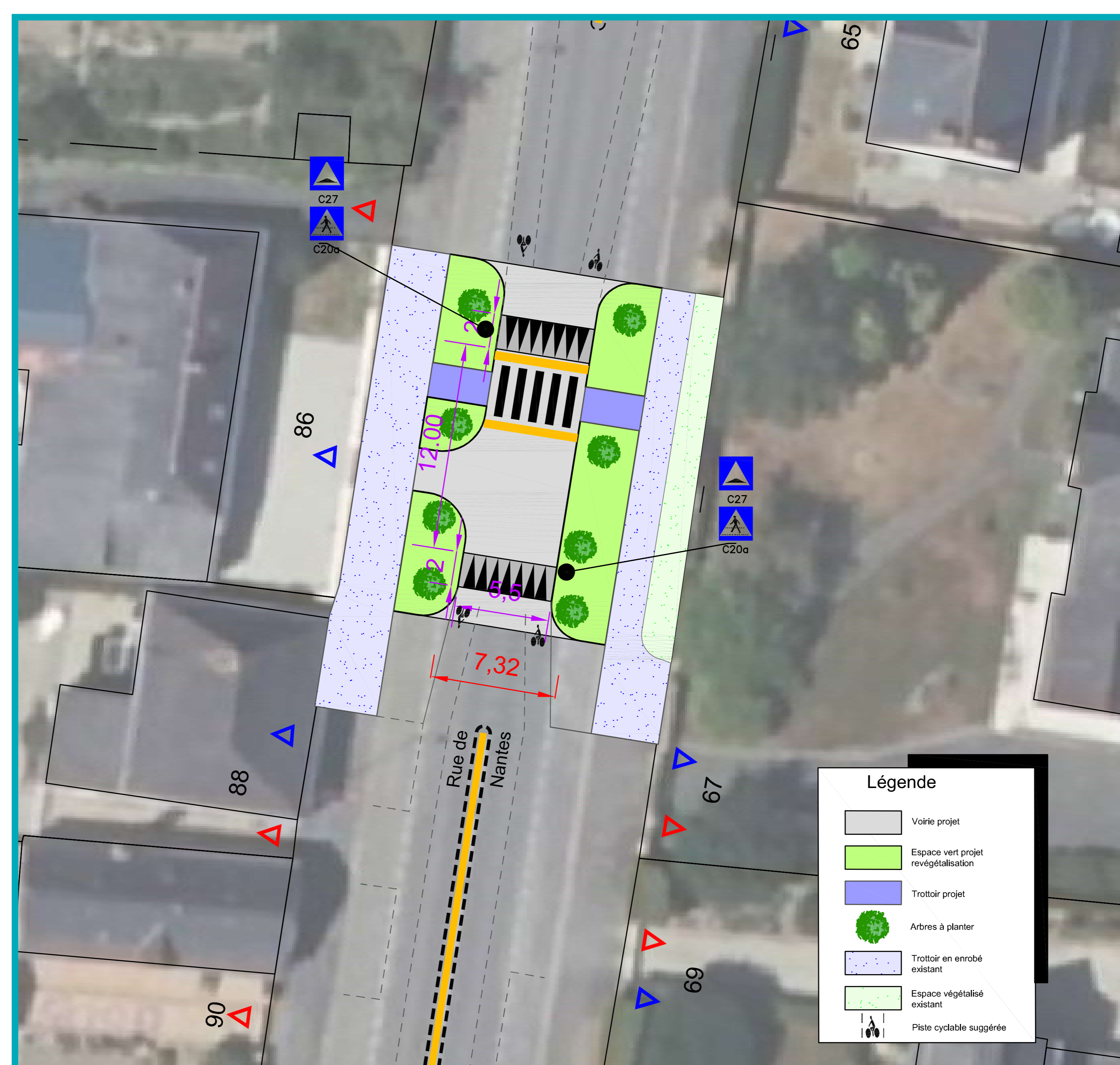


Projet subventionné par la Banque des Territoires





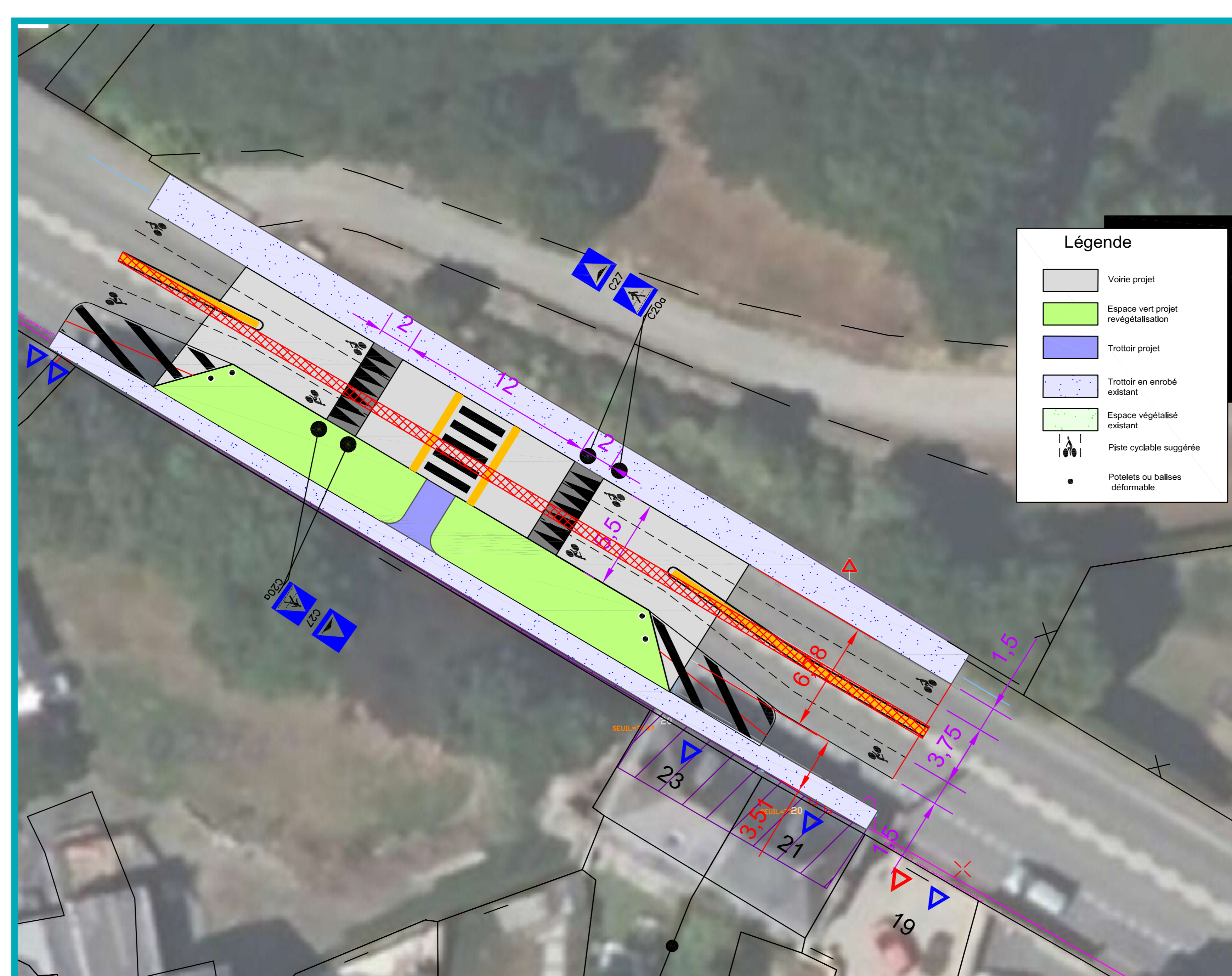
Proche garage Batard : plateau surélevé



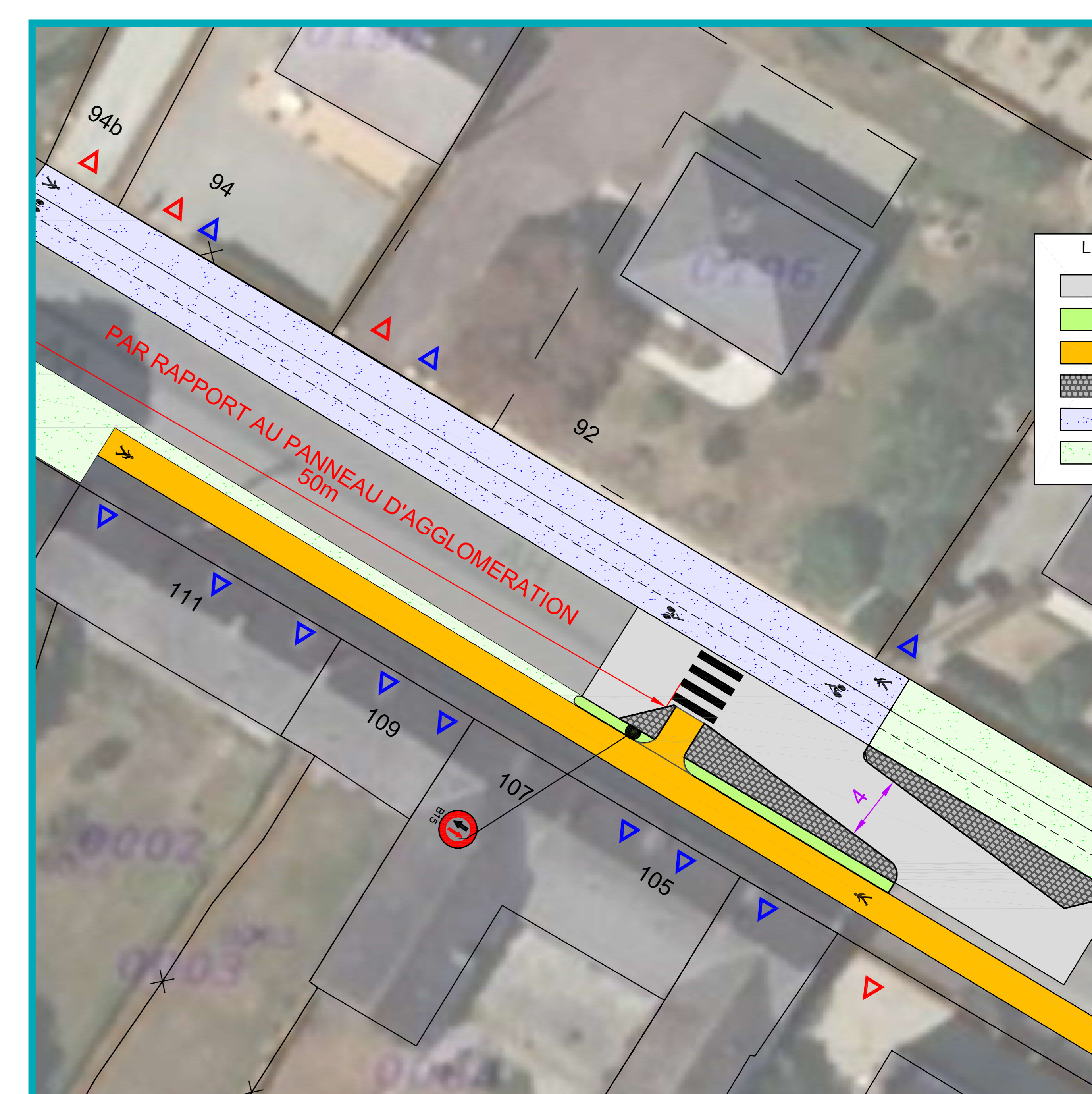
Proche Bretagri : plateau surélevé

Rue de Nantes

Rue de Bretagne

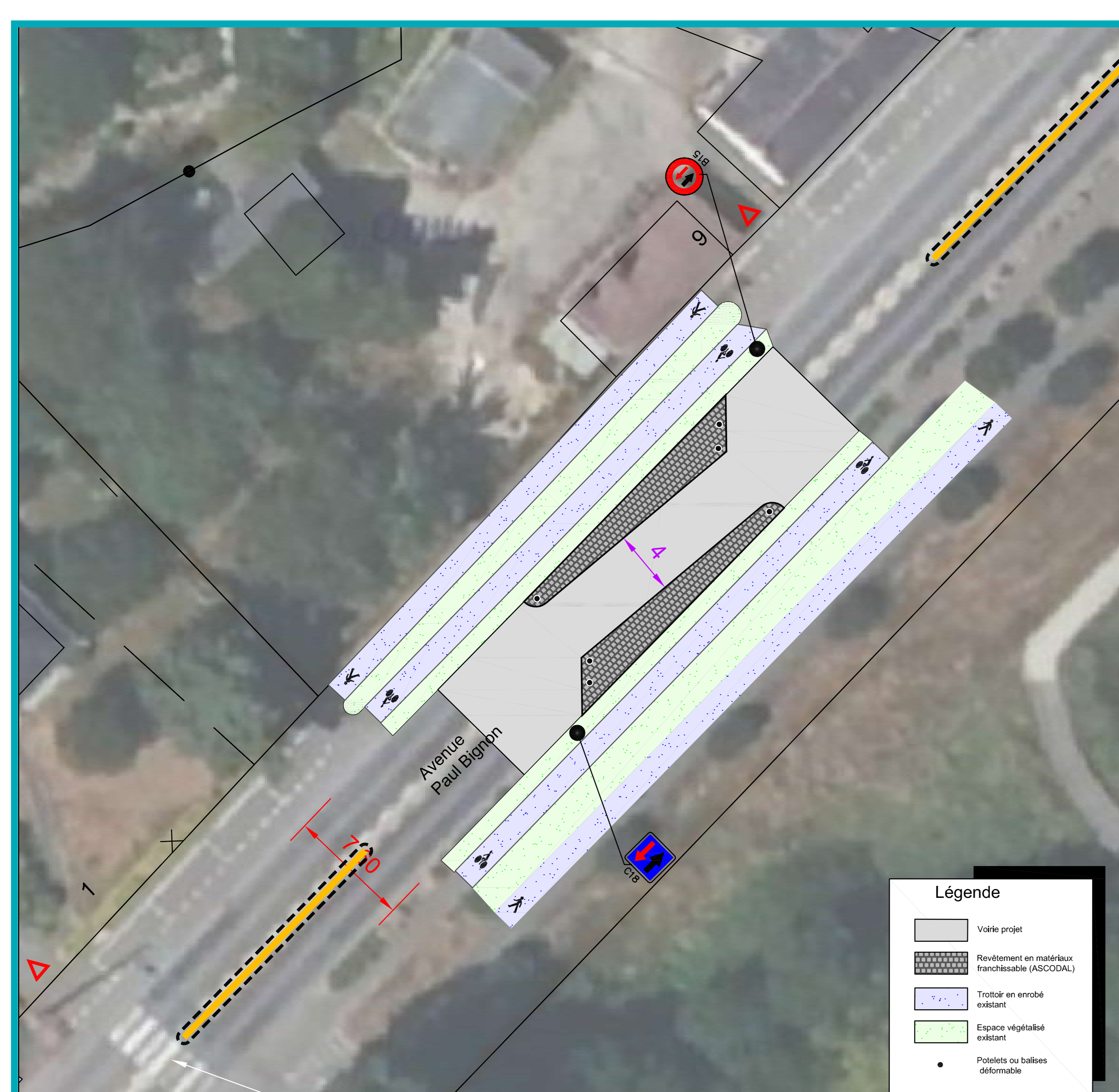


Plateau surélevé

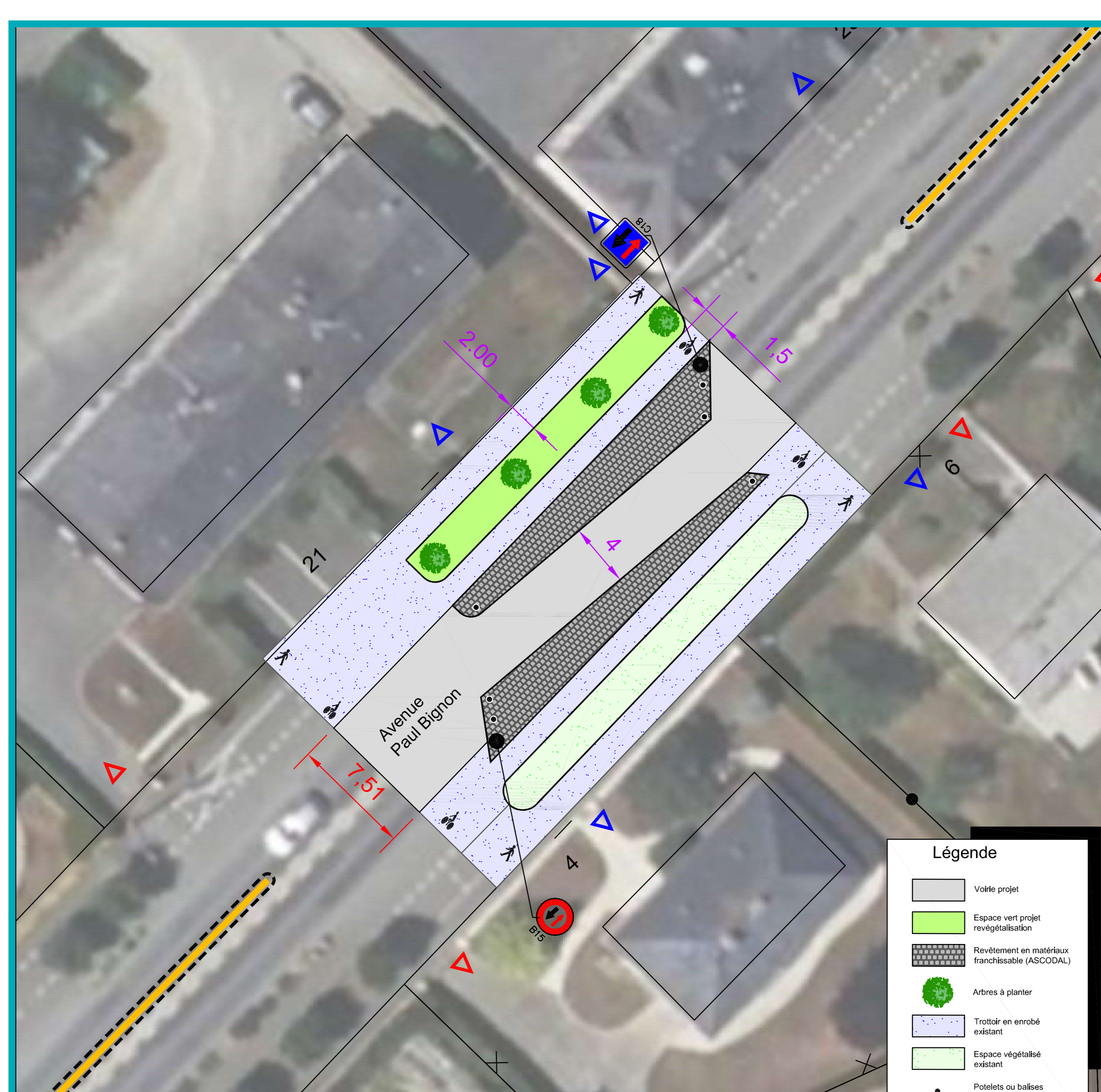


Chicanes en sortie d'agglomération

Avenue Paul Bigeon



Proche Pré de Cossé : chicanes



Proche gendarmerie : chicanes



Proche sortie d'agglomération :
plateau surélevé



ÎLOT GRANDE RUE

Dans une volonté de préserver les terres agricoles, la commune de Cossé-le-Vivien souhaite privilégier un développement intelligent de l'habitat, en utilisant les espaces déjà disponibles. Le quartier « Grande Rue », d'une superficie d'environ 5 hectares, représente une « dent creuse », avec de larges espaces non-bâtis en cœur de parcelle.



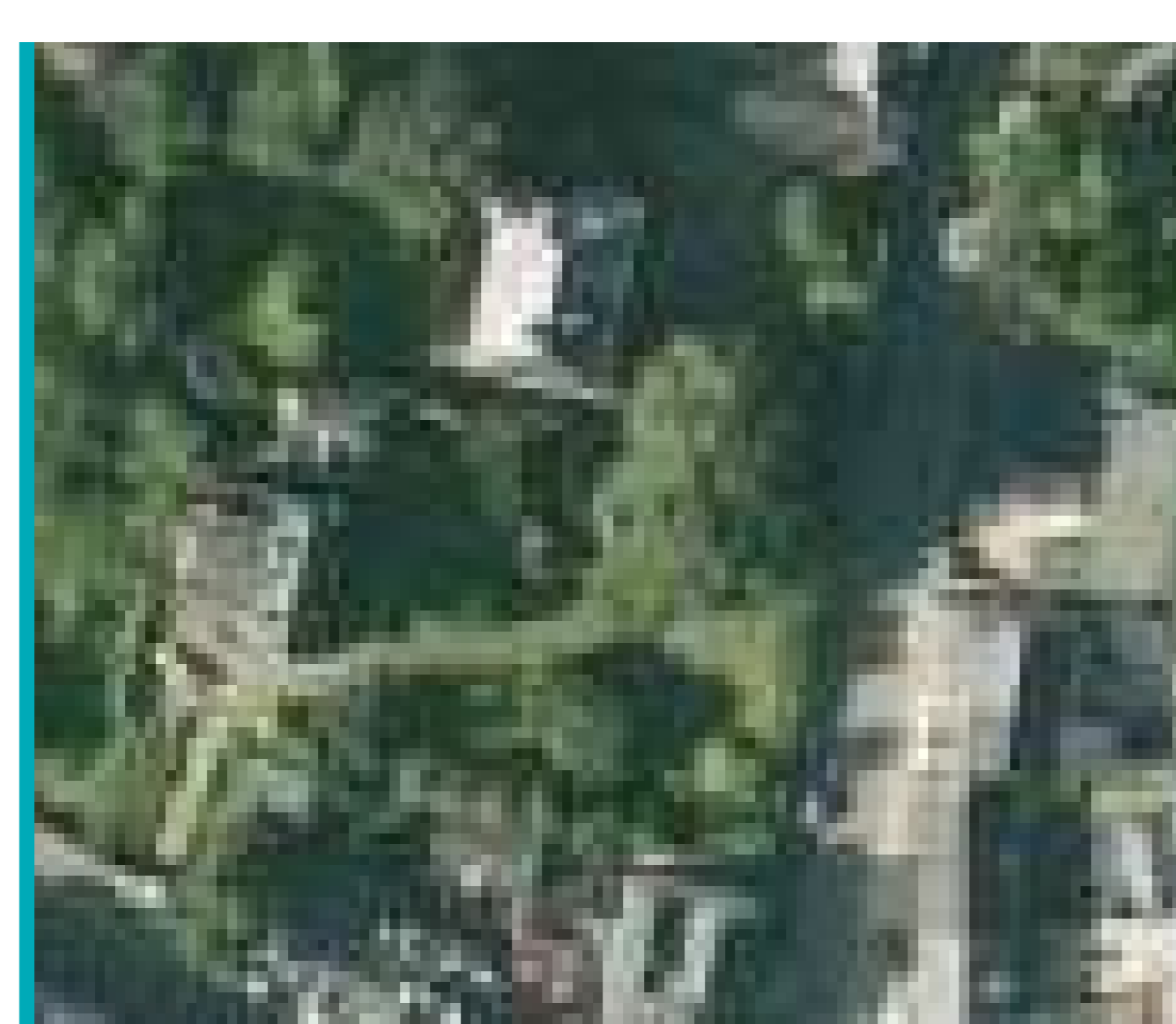
Les Mansardes (Mayenne Habitat)

Collectif de 12 logements sociaux au cœur du bourg



Pôle santé et pharmacie

Mis en service en 2021



La Courdoret (Méduane Habitat)

Programme immobilier qui s'étend sur 1 hectare. L'opération comprend 26 logements locatifs sociaux (20 logements T2 et T3 en collectif et 6 T4 et T5 en pavillon) et 4 logements en accession à la propriété.

Un emplacement idéal pour un futur EHPAD et une future cuisine centrale



Total de l'opération : 848 715,13 €
Acquisition foncière : 355 163,49 €
Démolitions / travaux divers : 277 646,64 €
Études: 15 905,00 €
Participation Méduane Habitat : 100 000 €

FINANCEMENT :
Vente Maison Carré : 100 254 €
Vente Mayenne Habitat : 79 200 €
Subventions (Département et région) : 188 410 €
Reste à charge pour la commune : 380 851,13 € (déc. 2024)



L'ORGUE A RETROUVÉ SA VOIX !

Avant travaux

Construit au 19^{ème} siècle, l'orgue fabriqué par les facteurs d'orgues de Versailles John-Albert et Eugène ABBEY, était pratiquement resté dans son état d'origine. Il a nécessité une restauration importante avec un dépoussiérage complet, le remplacement des éléments lacunaires ou trop usés ainsi que des réfections mécaniques.



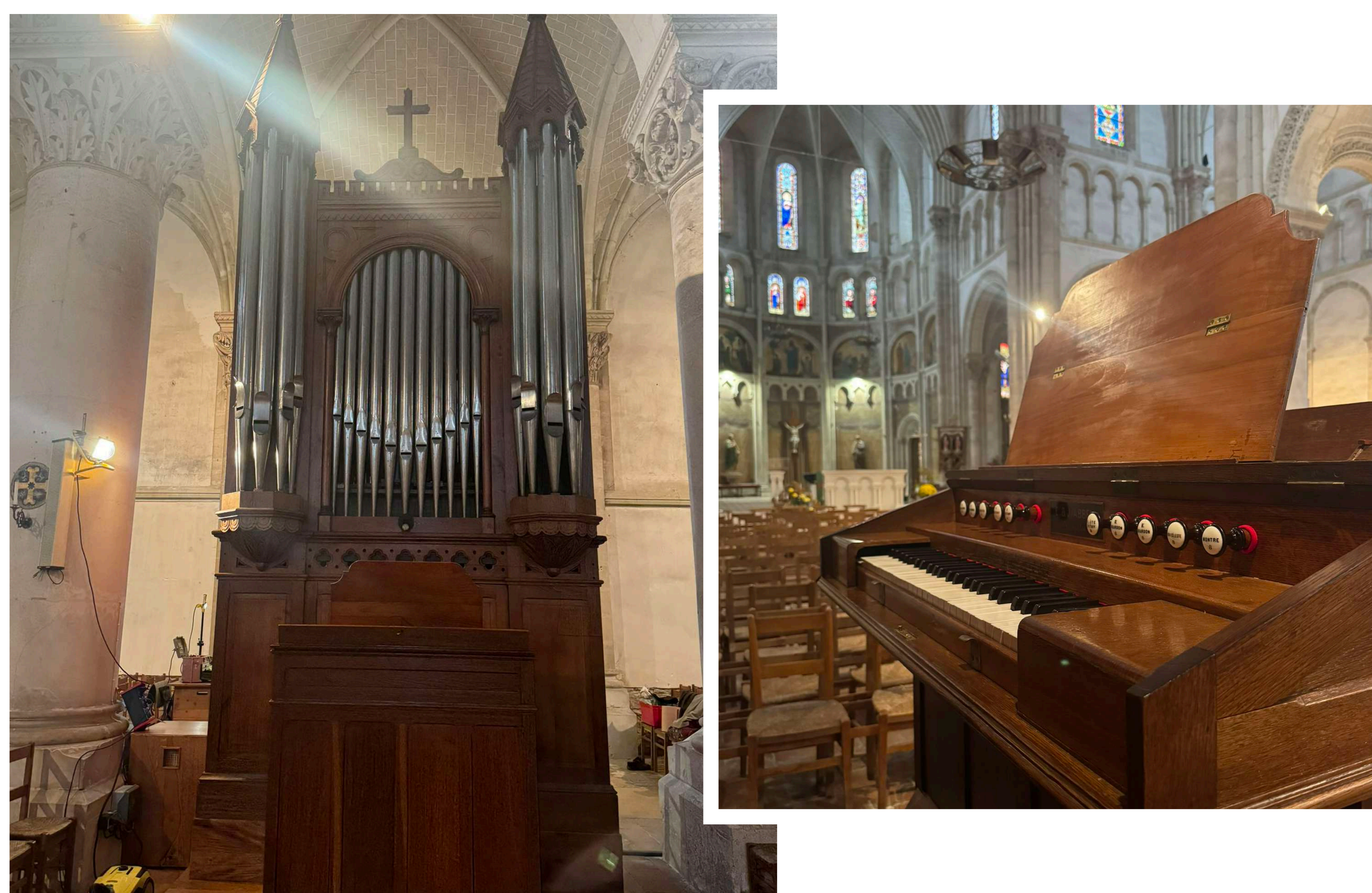
La rénovation par les facteurs d'orgues

La mission de restaurer cet orgue a été confiée aux facteurs d'orgues « Béthines-les-Orgues » dont le siège se trouve dans la Vienne (86). L'orgue de Cossé-le-Vivien a été démonté en 2022 et transporté dans les ateliers des facteurs d'orgues pour sa restauration.

Objectifs : Restaurer l'instrument, le rendre plus accessible, faciliter son utilisation et améliorer ces performances acoustiques.

Après travaux

Le mercredi 6 novembre 2024, la restauration et le remontage de l'orgue sont officiellement terminés. L'instrument a été installé dans la nef car il était auparavant en hauteur dans une tribune difficile d'accès.



COÛT DE L'OPÉRATION : 82 000 € HT

Département de la Mayenne : 24 600 €

Fondation du patrimoine : 10 000 €

État (DETR) : 27 075 €

Mécénat : 6 506 €

Reste à charge pour la commune : 13 819 €



Cultivons la convivialité !

**Tellement
Culturelle !**



CONCERTS 2024



« Les p'tits fils de Jeannine »
Concert en partenariat avec À Travers Chants
Vendredi 16 mars 2024



« Jamais contents »
Spectacle carrément Souchon !
Dimanche 8 décembre 2024



« En avant la Musique »
Spectacle intergénérationnel par Pascal Pertron
Mercredi 17 juillet 2024



CONCERTS 2025



EMILY LOIZEAU + Klem H
Concert en partenariat avec le
Pays de Craon
Vendredi 17 janvier 2025

**CHRISTIAN OLIVIER
(Les Têtes Raides)**
Concert en partenariat avec
À Travers Chants
Samedi 15 mars 2025



Mercredi 29 mai 2024

Tellement Sportive !



RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE



Un large public autour des cinq porteurs de la Flamme

André GIRAUD (président de la Fédération Française d'Athlétisme), Catherine CHARLES (présidente des Embuscades), Corentin SODREAU, Denis SENET et Eric BROCHET.



Une journée historique pour Cossé-le-Vivien !

MERCI



Une belle collaboration avec les 37 communes du Pays de Craon !

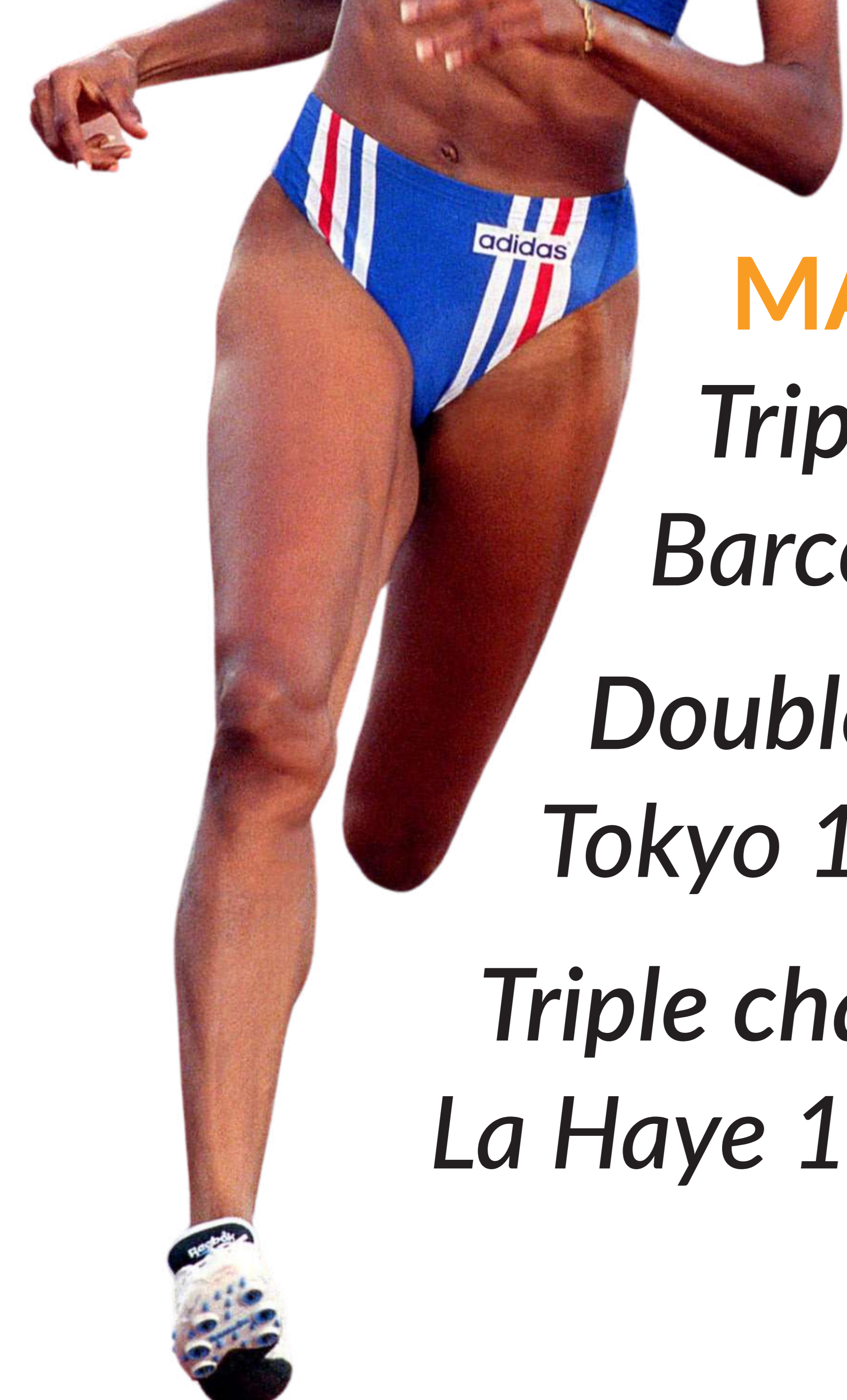
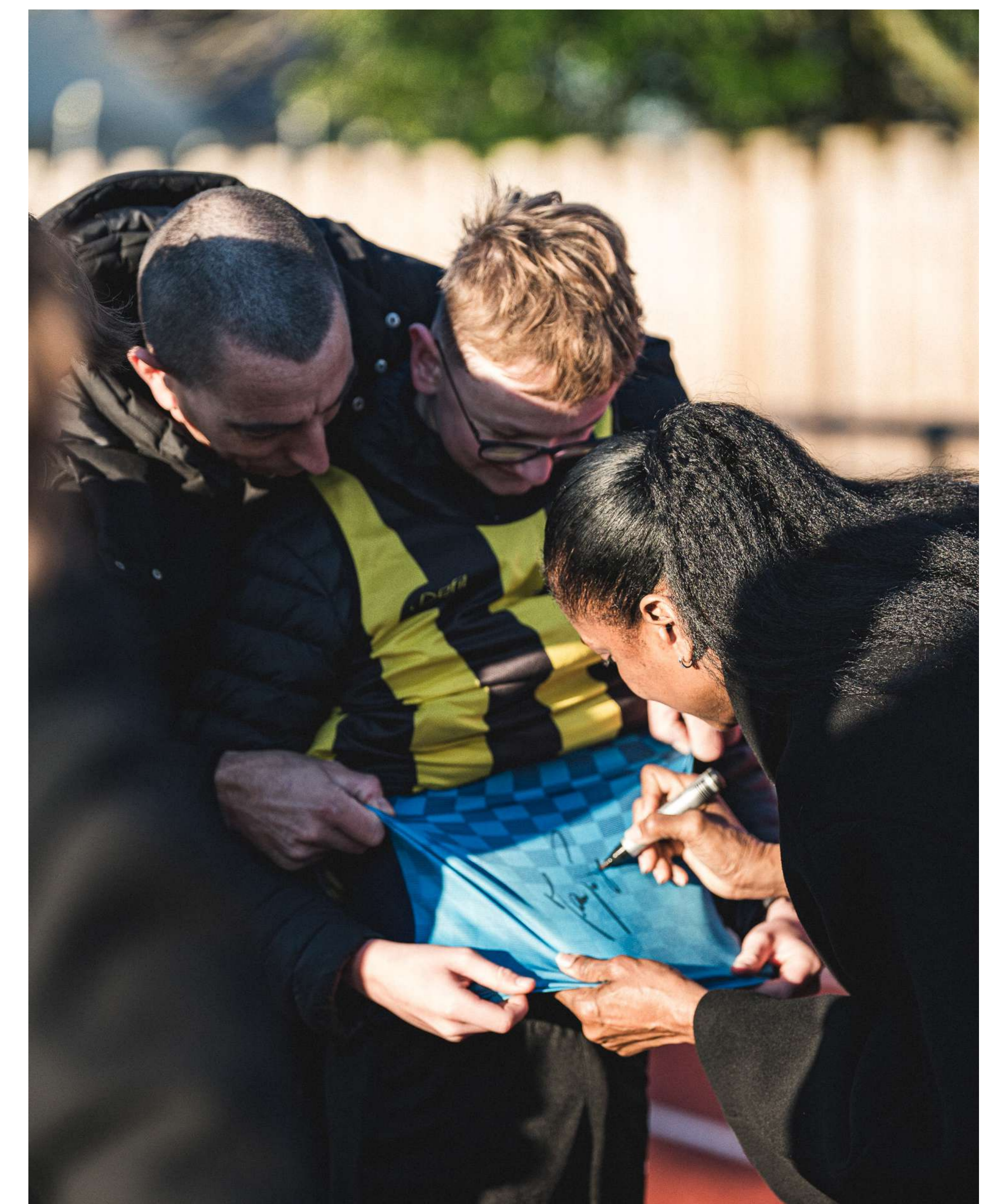


Mercredi 4 décembre 2024

Tellement
Sportive !



INAUGURATION PISTE D'ATHLÉTISME MARIE-JOSÉ PÉREC



MARIE-JOSÉ PÉREC
Triple championne olympique
Barcelone 1992 - Atlanta 1996
Double championne du monde
Tokyo 1991 - Göteborg 1995
Triple championne d'Europe
La Haye 1989 - Helsinki 1994

